



4050

Wood Bliss®

Fiche technique

Minéralisant du bois - longue durée

Recette originale - Prêt à l'emploi

Nouvelle formule à pénétration rapide

Usage : intérieur (extérieur)

Phase : aqueuse

Les insectes xylophages trouvent dans le bois les nutriments dont ils ont besoin pour vivre en dégradant la cellulose, la lignine ou l'amidon. À ce stade, l'insecte n'est qu'une larve xylophage. Cette larve vivra dans le bois de 1 à 5 ans, voire 10 ans. Elle se métamorphose ensuite en insecte adulte, sort du bois par un trou d'envol et ne se nourrit plus, mais se reproduit en pondant des œufs (40 à 100) dans les fentes du bois. L'insecte adulte ne vit que 20 jours environ. Les insectes rencontrés dans les bois d'œuvre appartiennent en grande majorité à l'ordre des coléoptères (vrillettes, capricornes) ou des isoptères (termites). Dans le bois, le capricorne (*Hylotrupes bajulus*) forme des trous d'envol de +/- 0,5 cm, alors que la vrillette forme des trous d'envol de 1 à 2 mm.

Propriétés :

Sauvegarde les bois attaqués (traitement curatif) et protège des attaques (traitement préventif) avec effet immédiat. Le Wood Bliss® modifie la structure du bois et neutralise l'évolution des insectes xylophages (norme EN 46), y compris des termites (M.F.L.-USA) et des champignons lignivores, par un procédé physique de minéralisation du bois. Il n'y a pas d'action délétère sur les organismes vivants. Ne contient ni biocide ni fongicide. La combinaison du Wood Bliss et Wood Bliss High-C ignifuge le bois de construction selon la norme EN 13501.

Le Wood Bliss® est un traitement naturel, non toxique des bois attaqués. Il ne contient pas de composants toxicologiques douteux (comme le confirment le bureau d'ingénieurs Zörner et le laboratoire Lafu : analyse chimique et microbiologique qui travaillent pour des entreprises indépendantes et neutres).

Le Wood Bliss® de Galtane assure un niveau élevé de protection de la santé humaine et animale ainsi que de l'environnement (voir composition du Wood Bliss®). Avec le Wood Bliss®, Galtane participe à lutter contre la destruction des écosystèmes. Depuis plus de 35 ans de développement, nous croyons qu'un écosystème sain sert le lien entre les humains et l'économie. Nous luttons contre la destruction des espèces animales et végétales. Pour créer des atmosphères saines dans le bâtiment, la nature travaille avec nous et nous travaillons avec elle. Nous soutenons des modèles économiques régénérateurs.

Par une action physique, le Wood Bliss®, solution de silicates liquides pétrifiée le bois. Autrement dit, le bois est silicifié. Le bois pétrifié se conserve à l'échelle du temps géologique. C'est une méthode efficace pour prolonger la durée de vie du bois.

Les champs d'action sont larges et la nouvelle formule à pénétration rapide développée par Galtane augmente considérablement les performances d'imprégnation du Wood Bliss® par le bois. En cas d'injection, la diffusion du Wood Bliss® de Galtane dans le bois est nettement plus grande.

Le bois traité avec le Wood Bliss® ne sera pas à considérer comme un déchet de chantier polluant.

Garantie d'efficacité décennale.

Le Wood Bliss® n'émet aucun composé organique volatil, hormis de l'eau. Il a été conçu selon un procédé breveté dans le monde entier. Nous insistons sur le fait que l'action du Wood Bliss® ne diminue pas dans le temps, elle augmente même. Le Wood Bliss® est un traitement naturel du bois recommandé par ÖKO-TEST.

Le Wood Bliss prêt à l'emploi de Galtane pénètre très rapidement dans le bois (16 x plus vite) et sa surface de diffusion sur le bois est 4 x supérieure. Les propriétés de cette version assurent une plus profonde diffusion à la surface du bois et une plus profonde diffusion dans les galeries.

Précaution : en raison de sa forte alcalinité, un changement de teinte plus ou moins important s'observe sur les bois acides (chêne, châtaignier, douglas, ...). Faites des essais préalables !
Pour un traitement incolore (parquets, meubles, châssis...), voir le HM1 réf. 4010

Le Wood Bliss® est une marque déposée « France - Benelux » des produits Galtane.

■ **Quel produit choisir entre le HM1, le Wood Bliss® et le Wood Bliss® High-C ?**

La question à se poser est : « est-il important de conserver la teinte du bois ? »

Si la réponse est oui, optez pour le HM1 : une solution préventive et curative limitée aux vrillettes. Les vrillettes sont les insectes xylophages qui font des trous d'envols de +/- 1 mm de diamètre. On les trouve souvent dans le mobilier et les parquets. Le HM1 ne modifiera pas la couleur du bois.

Si la réponse est non, optez pour le Wood Bliss® qui a un spectre d'action complet.

En cas de récurrence ou d'action contre le capricorne, terminez par l'injection du Wood Bliss® High-C dans le bois.

Dans un contexte de mûre, terminez le traitement avec le Wood Bliss® High-C, par badigeonnage. Y compris les nouvelles solives qui seront placées dans une maçonnerie. Un soin particulier sera apporté aux bois de bout : les coupes.

Procédé :

Le bois traité avec le Wood Bliss® est physiquement modifié par un procédé de minéralisation du bois. Le procédé de minéralisation du bois consiste en une imprégnation de silicate liquide (verre liquide) des cellules du bois. Les insectes xylophages et les champignons lignivores ne reconnaîtront plus le bois comme source de substances nutritives (amidon, sels minéraux, lignine). Comme le bois n'est plus appétissant, les parasites nuisibles du bois ne se développent pas/plus là où le bois est traité avec Wood Bliss®.

La cellulose et l'hémicellulose du bois sont saturées de silicate liquide (verre liquide) qui entrave aussi l'évolution mécanique des champignons et des insectes xylophages. Une cristallisation de silicate se forme dans les cellules du bois. Le bois reste bois, ce dernier n'est pas chimiquement modifié et empoisonné, mais il est physiquement rendu inaccessible et indétectable par les organismes nuisibles du bois.

Procédé dans le cas où les bois sont attaqués par les champignons lignivores :

Par une action physique et mécanique, les silicates liquides durcissent les mycéliums (carpophores – fructifications) des champignons lignivores. Les mycéliums sont cristallisés et l'évolution entravée.

Selon le Règlement UE sur les biocides EN 528/2012 et le jugement de la Cour de justice de l'Union européenne du 19 décembre 2019, nous insistons sur le principe d'action particulier du Wood Bliss qui est physique et mécanique.

Grâce à un processus de cristallisation, les substances nutritives recherchées dans le bois par les organismes nuisibles sont masquées et rendues indétectables.

L'ordonnance suisse 813.12 en la matière est similaire à la réglementation européenne, voir : <https://www.fedlex.admin.ch/eli/cc/2005/468/fr>

Informations supplémentaires : après un traitement, le bois garde sa souplesse. Le produit appliqué sur le bois y pénètre en effet de moins d'un millimètre. C'est la raison pour laquelle les injections sous pression s'imposent aussi dans le bois.

Utilisations :

Traitement curatif et préventif du bois basé sur plus de 35 ans d'expérience (voir garantie)

■ Traitement préventif

1. Protège des attaques des insectes xylophages
Efficacité testée par le laboratoire EMPA - Suisse - Norme EN 46/EN 73
(Détermination de l'efficacité contre des larves du capricorne écloses - hylotrupes bajulus)
2. Protège le bois des termites
Efficacité testée par le Mississippi Forest Laboratories - USA
3. Protège le bois des champignons lignicoles et lignivores

■ Traitement curatif

1. Neutralise l'évolution des insectes xylophages
Efficacité testée par le laboratoire EMPA - Suisse - Norme EN 46 et EN 73 -
(Détermination de l'efficacité contre des larves du capricorne écloses - hylotrupes bajulus)
2. Neutralise l'évolution des termites
Efficacité testée par le Mississippi Forest Laboratories - USA
3. Sauvegarde les bois attaqués des champignons lignicoles et lignivores

Efficacité testée par le laboratoire EMPA - Suisse - Norme EN 113 avec le Wood Bliss® High-C pour les champignons de la classe des basidiomycètes.

(Détermination de l'efficacité fongicide d'un produit de préservation du bois, appliqué par brossage sur l'aubier de pin sylvestre, contre les basidiomycètes qui détruisent le bois, après 12 semaines d'exposition. Champignons utilisés : Coniophora puteana (mérule), Poria placenta (poria), Gloeophyllum trabeum (lenzite))

■ Consolidation du bois dans l'assainissement des constructions

Les parasites rongent le bois, ce qui provoque une perte de masse et de stabilité. Le Wood Bliss® imprègne les couloirs de nutrition, renforce le bois fissuré et restructure la masse de bois perdue par pétrification. Notons que le durcissement n'est pas instantané. Il augmente graduellement du dehors au dedans et pénètre à une profondeur d'autant plus considérable que le bois est poreux.

L'application du Wood Bliss® permet entre autres d'éviter les techniques de rénovation onéreuses.

Domaines d'applications :

- Toutes les catégories de bois : charpentes, ossatures, poutres...
- Ne convient **pas** pour les parquets, les châssis et le mobilier
- Toutes les catégories de bois à l'extérieur (dans ce cas, une protection contre l'humidité s'impose – lasures Galtane)
- Sur les maçonneries
- Secteur alimentaire

- L'environnement d'enfants, de nourrissons et de personnes malades ou atteintes d'allergies ainsi que d'autres endroits où un traitement non toxique du bois s'impose
- L'environnement d'animaux (écuries, étables, ruches, niches, cages, volières...) qui exige un traitement naturel du bois
- Pour les traitements industriels en cuve de trempage, demandez la fiche technique spécifique.

Précaution : en raison de sa forte alcalinité, un changement de teinte plus ou moins important s'observe (chêne, châtaignier...). Faites des essais préalables !

Pour un traitement incolore et compatible avec des huiles et lasures (parquets, meubles, châssis...), voir HM1 réf. 4010.

Garantie d'efficacité : Conformément aux prescriptions de mise en œuvre **ET** aux tests EMPA EN46 + EN73 N° 125402A, 125402/1, EN 113 N° 117914 P2 et 169361 **ET** selon la profondeur du traitement, l'efficacité du Wood Bliss® est garantie 10 ans.
Nous rappelons que nous n'exerçons aucune influence sur l'application pratique effective du Wood Bliss® par l'utilisateur et que nous ne pouvons en aucun cas être considérés comme entrepreneur des travaux à exécuter. Notre responsabilité se limite à la valeur des produits livrés ou utilisés.

Composition : Matières premières végétales et minérales renouvelables : carbonate de potassium, cellulose, eau, tensioactif végétal, acide silicique.

Ne contient ni insecticides ni biocides. Ce produit n'est pas un probiotique, il ne contient pas d'espèces de bactéries ni d'enzymes.



Le label Ressourcen « R » représente l'origine en % des ingrédients d'un produit. En vert, les matières végétales, en jaune les matières minérales et en rouge les matières fossiles.

Contenu du Wood Bliss® :
65 % végétal et 35 % minéral.

Préparation : Dès que vous prenez possession du produit, nous considérons que vous disposez des compétences nécessaires à son application.

Selon la variété des supports avant application, vous êtes invité à vérifier l'adéquation du produit à l'utilisation prévue.

Le support doit être absorbant, propre, sec, non gras, brossé et dépoussiéré. Enlevez toutes les parties friables et vermoulues, sciures, substances hydrofuges, anciennes peintures, cires et vernis qui s'opposent à la pénétration du Wood Bliss®.

Les bois dont la température est inférieure à 5 °C ne peuvent être traités.

Portez des gants et protégez vos yeux. Protégez les surfaces métalliques, vitrées (fenêtres, lunettes...), les pierres naturelles, l'aluminium, les surfaces laquées, les sols... En cas d'éclaboussures, rincez immédiatement et abondamment à l'eau. Risque de taches irréversibles. Il existe malgré tout un moyen d'éliminer ces traces sur le verre en le nettoyant avec une éponge mouillée et de la pierre d'argile. Opération à répéter si nécessaire.

Mise en œuvre :

Agitez le produit avant et **pendant** l'utilisation. Portez des gants et protégez vos yeux (protégez aussi vos éventuelles lunettes des éclaboussures). Appliquez à intervalle de 12 h en deux applications à la brosse, par pulvérisation ou par immersion, et par injection dans les galeries. Il est essentiel que le Wood Bliss® atteigne les parties infestées.

Imprégnez toutes les surfaces du bois, y compris les coupes (pas de rabotage après traitement). Ne laissez pas de surplus de Wood Bliss® sur les surfaces horizontales. À l'extérieur, une protection contre l'humidité s'impose (lasures Galtane série 7010-70xx, pas de lasures dont le diluant réactif est l'eau).

Ne pas appliquer sous 5 °C. Ne pas superposer les pièces de bois traitées : elles colleraient ensemble. Protéger les surfaces métalliques, vitrées (fenêtres, lunettes...), les pierres naturelles, l'aluminium, les surfaces laquées, les sols...

En cas d'éclaboussures, rincez immédiatement et abondamment à l'eau. Après traitement, une légère couche blanchâtre peut apparaître. C'est le signe de l'efficacité du produit (cristallisation). En cas de finition pour les bois exposés à la vue : égrenez la couche cristalline, huilez, lasurez ou laquez (pas de laques ou lasures à l'eau). Si aucune finition n'est faite, après quelques mois la couleur du bois s'éclaircira complètement. Les résineux resteront très clair.

■ Traitement préventif

- Traitement préventif contre les insectes xylophages de l'ordre des coléoptères (vrillettes, capricornes...) et bostrichiformia (lyctus linearis, lyctus brunneus...)

Badigeonnez généreusement le bois de Wood Bliss® en deux couches avec une large brosse ou par pulvérisation (pulvérisateur de jardin) à 12 h d'intervalle.

- Traitement préventif anti termite

Badigeonnez généreusement le bois de Wood Bliss® en deux couches avec une large brosse ou par pulvérisation (pulvérisateur de jardin) à 12 h d'intervalle.

- Traitement préventif contre les champignons lignicoles et lignivores

Badigeonnez généreusement le bois de Wood Bliss® en deux couches avec une large brosse ou par pulvérisation (pulvérisateur de jardin) à 12 h d'intervalle. Recouvrez aussi les coupes de bois et les pièces de bois encastrées dans les maçonneries d'une couche de Wood Bliss® High-C.

■ Traitement curatif

- En cas d'attaque par des insectes xylophages de l'ordre des coléoptères (vrillettes, capricornes...) et bostrichiformia (lyctus linearis, lyctus brunneus...)

1. Commencez par badigeonner généreusement le bois de Wood Bliss® en deux couches avec une large brosse ou par pulvérisation (pulvérisateur de jardin) à 12 h d'intervalle.

2. Injectez à saturation le Wood Bliss® au travers des trous d'envol à l'aide d'une seringue.
3. En l'absence de trou d'envol et d'attaque du bois par des capricornes, une application en profondeur du Wood Bliss® s'impose aux pièces de bois de grande section.

Localisez les parties infestées (à l'aide d'un stéthoscope si nécessaire). Percez des trous en quinconce, espacés d'environ 10 à 15 cm jusqu'à mi-profondeur du bois. Injectez ensuite le Wood Bliss® sous haute pression et à saturation, à l'aide de chevilles d'injections.

Répétez l'opération si nécessaire et diminuez l'intervalle des trous d'injections. Il est essentiel que le Wood Bliss® atteigne les parties où les larves se logent. En cas de récurrence, terminez, par une injection, avec le Wood Bliss High-C réf. 4055.

- En cas d'attaque par des champignons lignivores

Il est, avant tout, obligatoire de remédier aux causes d'humidité, et il est essentiel que le bois soit en atmosphère ventilée à un taux d'humidité inférieur à 18 %.

Badigeonnez généreusement le bois de Wood Bliss® en deux couches avec une large brosse ou par pulvérisation (pulvérisateur de jardin) à 12 h d'intervalle.

Recouvrez les coupes de bois et les pièces de bois encastrées dans les maçonneries d'une couche de Wood Bliss® High-C.

En cas d'attaque sévère, d'attaque par les champignons de la classe des basidiomycètes ou de récurrence, terminez avec le Wood Bliss® High-C sur la totalité de la surface du bois.

Note : la maçonnerie devra également être traitée avec le Wood Bliss®.

- En cas d'attaque par des termites

Après bûchage et dépoussiérage, badigeonnez généreusement le bois de Wood Bliss® en deux applications avec une large brosse.

■ Traitement ignifuge et réaction au feu

Propriété ignifuge : les résultats des tests selon la norme de référence européenne ont confirmé la capacité du **Wood Bliss High-C** à ignifuger le bois de construction. Il répond aux exigences tant pour la construction résidentielle que pour les immeubles de bureaux ou les établissements scolaires, etc. Les tests réalisés en septembre 2019 par l'Université de Stuttgart selon la norme EN 13501-1 : 2018 sur du douglas imprégné d'une couche de Wood Bliss réf. 4050 et de 2 couches de Wood Bliss High-C réf. 4055 ont montré les excellents résultats suivants : **B-S1-d0**

Classe de réaction au feu : **B** - s'enflamme très difficilement (M1 selon norme française)
Production de fumée : **S1** - faible dégagement de fumée
Formation de gouttelettes enflammées : **d0** - aucune

- Précautions :** Portez des gants et protégez vos yeux. Protégez les surfaces métalliques, vitrées (fenêtres, lunettes...), les pierres naturelles, l'aluminium, les surfaces laquées, les sols... En cas d'éclaboussures, rincez immédiatement et abondamment à l'eau.
- En raison de sa forte alcalinité, un changement de teinte plus ou moins important s'observe (chêne, châtaignier...). Faites des essais préalables !
Pour un traitement incolore (parquets, meubles), voir HM1 réf. 4010.
- Séchage :** 12 h minimum entre les couches.
48 h avant l'application d'une huile, lasure ou laque de finition.
La minéralisation complète dans le bois sera de 6 semaines. Au-delà le Wood Bliss ne sera plus soluble à l'eau.
- Rendement :** 10 m²/l par couche, selon absorption du support. Le rendement définitif sera évalué sur site.
- Nettoyage des outils :** Abondamment à l'eau, idéalement vinaigrée
- Sécurité et stockage :** *Éviter le contact avec la peau et les yeux (produit alcalin).* En cas de contact avec la peau ou les yeux, rincer abondamment à l'eau.
- Stocker au frais, à l'abri du gel et de la lumière. Veiller aux allergies éventuelles. Éliminer les résidus dans une déchetterie. Les peintures naturelles se gardent aussi hors de portée des enfants.
- Protéger les surfaces métalliques, vitrées (fenêtres, lunettes...), les pierres naturelles, l'aluminium, les surfaces laquées, les sols... En cas d'éclaboussures, rincer immédiatement et abondamment à l'eau. Il existe malgré tout un moyen d'éliminer ces traces sur le verre en le nettoyant avec une éponge mouillée et de la pierre d'argile. Opération à répéter si nécessaire.

Les produits que nous présentons pour des travaux précis sont à tester sous la responsabilité de l'utilisateur. Le résultat final dépend de facteurs impondérables. Nos conseils, basés sur une longue expérience, sont donnés à titre d'information. Ils n'engagent pas notre responsabilité et ne sauraient faire l'objet de poursuites judiciaires. Nous n'avons aucune influence sur l'application pratique effective du produit par l'utilisateur et nous ne pouvons en aucun cas être considérés comme entrepreneur des travaux à exécuter. Selon la variété des supports avant application, l'utilisateur est invité à vérifier l'adéquation du produit à l'utilisation prévue. Notre responsabilité se limite à la valeur des produits livrés ou utilisés. Cette fiche technique ne peut que constituer un conseil.